



## VAE en Individuel / AAP

<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Préciser son projet VAE</li> <li><input type="checkbox"/> Compléter le dossier de faisabilité avec AAP</li> <li><input type="checkbox"/> Elaborer un parcours individualisé pouvant inclure des immersions et des actes formatifs</li> <li><input type="checkbox"/> S'approprier le référentiel</li> <li><input type="checkbox"/> Choisir et décrire les différentes situations-activités</li> <li><input type="checkbox"/> Formaliser la rédaction du dossier de validation</li> <li><input type="checkbox"/> Se préparer à l'entretien avec le jury</li> </ul>
<b>PUBLIC</b>	Demandeurs.es d'emploi, salarié.es du secteur privé, bénévoles, aidants-familiaux...
<b>PREREQUIS</b>	La plateforme VAE est accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme visé.
<b>DUREE / DATES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Entrées/Sorties permanentes</li> <li><input type="checkbox"/> De 15h à 30 heures selon les blocs de compétences à valider.</li> </ul> <p>La durée et le rythme sont modulables en fonction des besoins des candidats et de leur disponibilité</p>
<b>LIEUX</b>	Montpellier, Sète, Lunel, Clermont l'Hérault – Autres lieux : nous consulter.
<b>MODALITES ET DELAIS D'ACCES</b>	<p>Modalités :</p> <p>S'inscrire sur la plateforme France VAE (connexion candidat) : <a href="https://vae.gouv.fr/">https://vae.gouv.fr/</a>. Nous vous incitons fortement à prendre connaissance de la section « En savoir plus » de ce site afin de mieux appréhender les exigences et les contraintes de la démarche : <a href="https://vae.gouv.fr/savoir-plus">https://vae.gouv.fr/savoir-plus</a></p> <p>Nous contacter par téléphone si besoin. Un document annexe des diplômes sur lesquels nous pouvons vous accompagner (Jeunesse et Sports, Sanitaire et Social) est disponible en ligne sur notre site : <a href="https://acteurs-lr.fr/doc/VAE_AAP_filieres_acteurs.pdf">https://acteurs-lr.fr/doc/VAE_AAP_filieres_acteurs.pdf</a></p> <p>Délai d'accès :</p> <p>Après dépôt de la candidature sur la plateforme France VAE : Proposition d'un 1<sup>er</sup> RDV pédagogique (diagnostic de faisabilité) sous 8 jours</p> <p>La durée estimée entre le dépôt du dossier de faisabilité et le début de l'accompagnement pour la rédaction du dossier de validation peut être de 1 semaine à 2 mois après avis de faisabilité du certificateur.</p>
<b>ORGANISATION PEDAGOGIQUE / METHODES MOBILISEES</b>	<p><u>Modules et Objectifs Pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Entretien diagnostic de faisabilité           <ul style="list-style-type: none"> <li>- compléter le dossier de faisabilité du candidat et le transmettre sur plateforme</li> <li>- co-construire le parcours individualisé (immersion, actes formatifs).</li> </ul> </li> <li>○ Appropriation :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'approprier les notions de référentiel d'activités et référentiel de compétences</li> <li>- Identifier les consignes de rédaction du dossier de validation</li> <li>- Identifier les pratiques techniques les plus adaptées à la personne pour rédiger et archiver ses productions écrites</li> </ul> </li> <li>○ Accompagnement à la méthodologie de rédaction du dossier de validation :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser sa pratique professionnelle en repérant et choisissant les situations les plus pertinentes à décrire</li> <li>- Savoir utiliser un vocabulaire professionnel</li> </ul> </li> </ul>

	<p>- Identifier ses compétences (assimiler les mots clefs du référentiel des compétences, les mettre en relation avec les expériences professionnelles)</p> <p>- Formaliser le dossier (s'approprier la méthodologie de l'écriture du livret)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Préparation à l'entretien avec le jury : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles et consignes de l'entretien oral</li> <li>- Savoir élaborer le plan de la présentation orale</li> <li>- Repérer les questions difficiles et apporter une réponse</li> <li>- Simuler pour s'entraîner</li> </ul> </li> <li>○ Entretien post-jury : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager la suite du parcours en fonction des résultats.</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Modalités :</u> L'accompagnement se déroule de manière individualisée, en présentiel et/ou distanciel selon les besoins</p> <p><u>Méthodes mobilisées :</u> Entretiens individuels d'exploration et d'explicitation, techniques de communication, écoute active, méthodes de questionnements</p> <p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Formateurs.trices / accompagnateurs.trices VAE</li> </ul> <p><u>Moyens techniques :</u> Salle de formation dédiée avec 1 PC connecté, outils bureautiques classiques (Suite Office, Téléphone, Internet, Imprimante, Photocopieuse).</p>
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	Evaluation des acquis réalisée tout au long de l'accompagnement et tracée sur la fiche de suivi. Questionnaire de satisfaction remis à la fin de l'accompagnement.
<b>ACCESSIBILITE P.S.H.</b>	Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous le signaler afin d'étudier avec vous les possibilités d'adaptation des moyens de formation
<b>TARIFS</b>	<p>Prise en charge à titre indicatif (net de taxe) : soit un montant total de 1980 €</p> <p>Faisabilité (le dossier de faisabilité a été élaboré et le parcours a été saisi dans l'espace AAP, envoyé au candidat et accepté par celui-ci), suivi administratif et comptable du dossier (forfait de 200€)</p> <p>70€ / heure = 1680€ pour 24 h d'accompagnement</p> <p>Entretien post-jury (forfait – 100€)</p>
<b>REMUNERATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pour les demandeurs.ses d'emploi, les allocations existantes sont maintenues pendant l'accompagnement.</li> <li><input type="checkbox"/> Pour les salarié.es d'entreprise qui réalisent la formation sur leur temps de travail, la rémunération est maintenue.</li> </ul>
<b>RESULTATS</b>	<p>Expertise d'ACTEURS reconnue depuis plus de 15 ans.</p> <p>Appréciation des résultats : Entretien individuel de fin de parcours, suivi après passage devant l'organisme certificateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> 43 personnes accompagnées en 2022/2023 – 93 % des personnes vont au bout de la démarche</li> <li><input type="checkbox"/> Sur le passage devant le jury : 74 % de réussite (68 % de validation totale et 6% de validation partielle)</li> <li><input type="checkbox"/> 100% de satisfaction des personnes accompagnées</li> </ul>
<b>CONTACTS</b>	<p>Nom du référent VAE : Frédéric BAUDOUIN</p> <p>Tel : 04 67 22 32 53</p> <p>Email : contact@acteurs-lr.fr</p>